

Silly, le 23 mai 2017.

**\*\* ajouté le 16.10.17**

A l'attention de Axel Dierckx Président du Conseil des Patients de l'ABD

Copie à : Nicole Pirotte pour le CA  
Mes Amis du CP ...

Cher Axel,  
Cher Président,  
Chers Amis,

C'est avec tristesse que j'ai reçu ton mail (ainsi que les différents avis de démission de l'ABD) : à savoir la tienne, celle de Guy Lamouline pour la province de Luxembourg ainsi que celle de Carine Huberty pour le Brabant Wallon.

Je ne peux rester les bras croisés et ne pas être solidaire de ce mouvement.

Quelle dommage, les dernières décisions prises par le CA de l'ABD qui amènent à de tels choix.

Depuis ma démission de président du CP rien, mais rien n'a changé ... que du contraire !

**Plus grave à mes yeux :** Cela fait maintenant plus de 10 ans que je revendique le statut pour notre mouvement d'être reconnu comme mouvement d'éducation permanente des adultes (décret qui aurait pu amener à avoir du personnel subsidié dans chaque locale). J'avais sondé les différents spécialistes de ce petit monde à l'époque et il apparaissait que nous pouvions être reconnu (réunion à Ath il y a près de 10 ans maintenant) Pourquoi toujours rien à ce jour ????

Le CP avait décidé à l'unanimité par 4 x (avec avis positif et feu vert à chaque fois de Viviane, alors directrice), d'offrir à nos membres d'autres avantages assez différents que nos produits médicaux :

« Car de découverte de la Catalogne »,  
« Journée de détente à l'Hôpital Notre Dame à la Rose de Lessines, fleuron du tourisme belge »  
« Des ristournes dans un « centre de villégiatures » en Ardennes »... et ainsi qu'une  
« Journée de travail en atelier pour tous nos membres ! »

A découvrir les 4 projets (ci-joint en PDF) bien ficelés comme l'on dit et prêt à être diffusé !

**LAMENTABLE**

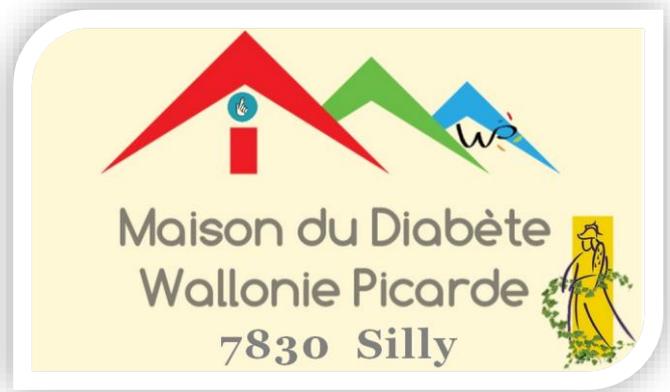
**A chaque fois la même censure de nos éminences médicales !!!**



Siège social : Pavé d'Ath 55 - 7830 Silly - 0495 69 18 00

« Maison du Diabète Wallonie Picarde : Rue du Gouvernement - 7800 Ath »

Site: <http://www.abd-wapi.be> E-m@il: [abd.wallonie.picarde@gmail.com](mailto:abd.wallonie.picarde@gmail.com) AXA: IBAN BE84 7512 0190 7459 BIC: AXABBE22



Et maintenant, je constate que l'on dépense vers des équipes sportives, que l'on parle de coach professionnel (bénévole...hum ?)

Je constate également, à travers la toile, que des activités se font à proximité de l'ABD WaPi (à Saintes), **sans en être averti ni convié ...**

**De plus cette « journée de l'ABD quasi secrète (pas la moindre news pendant tout le mois de septembre sur le site ABD et aujourd'hui son compte rendu en textes et en images n'est pas visible pour le grand public !!??) \*\***

**Au vu des photos, nous pouvons constater que WaPi était quand même représentée ... mais par « non-membre » !!! SUPER GENTIL ...\*\***

Cette indifférence est fort dommageable ...d'autant plus que maintenant le Conseil des Patients ABD n'est plus valablement représenté au sein d'une association qui se veut sponsor de :

*Notre équipe cycliste en tenue ABD*

*Notre équipe cycliste a participé à la Greg Van Avermaet Classic. Ils étaient tous vêtus de leur tenue ABD. Celle-ci a été sponsorisée par Novo Nordisk. Ils étaient fiers de leur bel équipement. Cela leur a donné des ailes. Ils ont parcouru 116 km, dont le fameux mur de Grammont.*

*Sportifs, rejoignez-nous à Gérardmer ! Cyclistes, randonneurs, coureurs, venez tous nous rejoindre à Gérardmer dans les Vosges pour créer un grand événement ABD !*

*La course à pied vous intéresse ? Rejoignez la running team de l'ABD ! Comme Philippe Gilbert, soutenez l'équipe Climbing For Life 2017 Les Vosges !*

*L'ABD renouvelle sa participation à un évènement cycliste exceptionnel placé sous le signe de la lutte contre le diabète.*

Pour ma part je me déconnecte de ce mouvement (il y a un an encore, lors des prises de parole du président ou du secrétaire général dans la presse ils n'osaient jamais se présenter sous leur titre ABD mais n'oubliaient jamais leur titre universitaire !!! ...revoir Le Soir de l'époque (je suis un fidèle lecteur) ...

Hier (22 du 05) au JT du soir sur La Une TV le Dr Ides Colin se cachait également de son appartenance ABD ! ... etc ....

**Une association dont ses professionnels se détournent de la base n'est plus une association à mes yeux ....** Aussi je propose que nous (perdus dans le fond du Hainaut Occidental) nous changions le nom de notre groupement en .... « Maison du Diabète de Wallonie Picarde » !

Bien à toi Axel et bon vent

Pierre Scutenaire



Siège social : Pavé d'Ath 55 - 7830 Silly - 0495 69 18 00

« Maison du Diabète Wallonie Picarde : Rue du Gouvernement - 7800 Ath »

Site: <http://www.abd-wapi.be> E-m@il: [abd.wallonie.picarde@gmail.com](mailto:abd.wallonie.picarde@gmail.com) AXA: IBAN BE84 7512 0190 7459 BIC: AXABBE22



Animateur - Président Bénévole  
**Maison du Diabète  
Wallonie Picarde**  
**7830 Silly**



Siège social : Pavé d'Ath 55 - 7830 Silly - 0495 69 18 00

« Maison du Diabète Wallonie Picarde : Rue du Gouvernement - 7800 Ath »

Site: <http://www.abd-wapi.be> E-m@il: [abd.wallonie.picarde@gmail.com](mailto:abd.wallonie.picarde@gmail.com) AXA: IBAN BE84 7512 0190 7459 BIC: AXABBE22

Chères Amies,  
Chers Amis

## Le CP de l'ABD est enfin moribond ... pour certains !



Reste pour le moment Bruxelles et les autres groupes externes en “bulles” qui ne viennent jamais.

Ceux qui ont eu le courage de leurs idées en quittant le navire, représentent les nostalgiques ou irréductibles d’une vision profondément humaine de la personne diabétique.

Le Dr Pirard en fondant l’ABD en avait fait le fil conducteur majeur de l’Association essentiellement “Bénévole”, citoyenne, industrielle!

Toutes les Maisons du Diabète couvrant le pays Francophone, proche des gens, et affichées en forme de grand panneau, avec fierté, sur les murs de l’ABD, n’ont plus qu’une valeur archéologique sans âme.

La relation à “l’Argent et au Pouvoir” devient centrale pour les non médecins installés.. Attention à l’épidémie.. qui s’incruste par le Pouvoir pour récolter un bénéfice personnel au nom de.. et au détriment des diabétiques faibles aidés par des bénévoles qualifiés et humains hors de la structure!

Ceux qui ont eu le courage de leurs idées, n’ont pas la moindre envie de voir des décisions prises jadis par nous tous, pour le bien de tous les membres, jetés aux oubliettes par les décideurs actuels...

*Que deviendrait notre Association si le diabète était éradiqué ???  
N’oublions jamais le fondement de notre ASBL de 75 ans.*

Notre volonté d’encore et toujours œuvrer pour le bien de tous les diabétiques “avec ou sans l’ABD” est intacte et dépendra de nous.

Si votre motivation nous renforce dans l’esprit libre qui nous anime, nous pourrions voir se créer en partie Francophone un pôle collectif dynamique d’action et de réflexion pour TOUS les diabétiques citoyens.

*Dans le tissu social... vous n'êtes pas des oubliés, riches ou pauvres.*

Fêter les 75 ans de l'ABD en septembre est une très bonne initiative qui s'appauvrit du peu ou pas de place accordée au patients diabétique sous forme de témoignages en 75 ans de vie des personnes ciblées, des handicapés, des enfants diabétiques et des familles vivants au centre de cette problématique.

**C'EST UN TOUT, UN ENSEMBLE MAJEUR ET CENTRAL**

**DE NOTRE « VÉRITABLE » COMBAT...**

**ENSEMBLE !**

Fait à Silly, le 2 aout 2017

Pierre Scutenaire & Axel Dierckx  
Ex-Présidents du CP

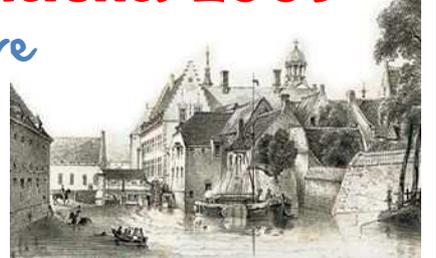


## « La Journée du Conseil des Patients 2009 »

Le dimanche 13 septembre

A

# Lessines



RV à la Place Alix de Rosoit à 7860 Lessines

○ 10h00 : prise en charge du groupe par le guide local

○ 10h15 : visite des carrières de porphyre en activité et désaffectées



○



○ 11h00 : passage par le Château de Bois de Lessines



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél. : 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : [www.conseildespatients-abd.org](http://www.conseildespatients-abd.org)

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - 1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74



- 11h30 : promenade pédestre dans le cœur historique de Lessines (Grand Place et Eglise Saint Pierre)



- 12h00 : le repas de midi à la cafétéria de l'Hôpital Notre Dame à la Rose
  - Lunch sandwiches
  - Tartes à maton
- 14h00 : visite guidée conférence de l'Hôpital



- 16h30 : fin de la visite

🚩 PAF : 30 € membre de l'ABD  
32 € les non-membres

🚩 Renseignements : Pierre Scutenaire 0495 69 18 00  
[conseil.patients.abd@gmail.com](mailto:conseil.patients.abd@gmail.com)

🚩 Réservations : dans les Régionales de l'ABD ainsi que dans les Maisons ABD



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél. : 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : [conseil.patients.abd@gmail.com](mailto:conseil.patients.abd@gmail.com) - Site : [www.conseildespatients-abd.org](http://www.conseildespatients-abd.org)

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - 1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74

## « La Journée du Conseil des Patients 2009 »

Le dimanche 13 septembre

A

Lessines



## Votre Réservation

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... CP : ..... Commune : .....  
Tél. : ..... E-mail : .....

Réserve :        ..... x        30 €    Membre ABD    =        .....  
                     ..... x        32 €    Non-Membre    =        .....

Soit un total de :

.....

À verser sur le compte :

AXA: IBAN BE48 7512 0420 3127  
BIC AXABBE22

Du « Conseil des Patients de l'ABD »

Votre réservation ne sera effective qu'après avoir retourné ce coupon dûment complété à l'adresse suivante et versé le montant sur le compte du CP:  
Conseil des Patients ABD - rue de Bassilly 25 - 7830 Silly (Réservations obligatoires)



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél.: 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : [conseil.patients.abd@gmail.com](mailto:conseil.patients.abd@gmail.com) - Site : [www.conseildespatients-abd.org](http://www.conseildespatients-abd.org)

AXA : IBAN BE48 7512 0420 3127 - BIC AXABBE22

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - 1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74

## Hotel Rosamar Garden Resort \*\*\*\*



### Installations

Hôtel de 4 étoiles entièrement climatisé et disposant de 300 chambres et 50 appartements. Réception, Restaurant principal, Snack-bar piscine, Bar cafétéria, 2 bars, salon TV, Internet coin, terrasse jardin plein air, 5 piscines (3 en plein air et 2 intérieures chauffées et couvertes), Centre Fitness, Spa, minigolf, Mini club, centre d'animation pour enfants.

### Logement

Chambres doubles et appartements. Toutes les unités disposent de salles de bain équipées, terrasse, téléphone, séchoir à cheveux, climatisation, coffre fort (location), minibar (location) et T.V via satellite.

### Fitness & Spa Center

Il dispose de 2 piscines chauffées couvertes (une de 150 m2 et une autre de 50 m2 avec hydro massage), bain turc, sauna, fitness, 4 mètres de grottes de glaces (le tout gratuit). Vestiaires. Sport Area et le Centre Fitness sont d'usage gratuit et exclusif pour nos clients.

L'accès au Centre Fitness Center est interdit aux moins de 18 ans s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte.

### Restaurant

Cuisine méditerranéenne et internationale.

Restaurant principal service Buffet.

Cuisine devant vous tous les jours (petit déjeuner et dîner).

Petits déjeuners complets avec variété de charcuteries, œufs, plats chauds, produits laitiers, céréales, pains et fruits.

Déjeuner et dîner avec une grande variété de Buffets froids et chauds, plats typiques et traditionnels. Buffet desserts avec pâtisserie maison.

Gala spécial une soirée par semaine (méditerranéenne ou mexicaine), avec musique d'ambiance. Buffets thématiques (festival du riz, jour des pâtes, etc.). Les diètes spéciales sont servies sur demande.



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél. : 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : [www.conseildespatients-abd.org](http://www.conseildespatients-abd.org)

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - 1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74

**Propositions pour un séjour de 10 jours / 7 nuits à Lloret de Mar à l'hôtel « Rosamar Garden » en pension complète + vin et eau à table compris**

**Départ :** un lundi après-midi de Bruxelles, Braine l'Alleud, Ath, Namur, Marche et Arlon

- du 14 au 23/09/2009 : 359 €
- du 21 au 30/09/2009 : 325 €
- du 28/09 au 06/10/2009 : 295 €
- du 05 au 14/10/2009 : 285 €
- du 12 au 21/10/2009 : 275 €
- du 19 au 28/10/2009 : 275 €
- du 26/10 au 04/11/2009 : 285 €
- du 02 au 11/11/2009 : 250 €



**Retour** le 10<sup>ème</sup> jour (mercredi) dans la matinée

Le trajet jusqu'en Espagne se fait de nuit en car « navette », de ce fait la pension complète commence au repas de midi du 2ème jour et se termine au petit-déjeuner du 9ème jour. Les repas en cours de route restent libres, néanmoins le chauffeur s'arrête obligatoirement sur une aire de repos avec restaurant.

Ces cars « Navette » sont des cars doubles étages, c'est-à-dire maximum 70 personnes.

BT-Tours organise le regroupement de ses clients, ce qui veut dire que nous pouvons assurer le départ avec un minimum de 15 personnes.

L'autocar ne reste donc pas avec nous durant le séjour. BT-Tours dispose du service d'une correspondante sur place qui s'occupe de ses clients et leurs proposent différentes visites à effectuer (sans aucunes obligations) durant le séjour.

Ces visites se font alors avec un car espagnol.

**Le programme des visites n'est pas compris dans le prix et sera proposé sur place**

- Barcelone en journée entière avec guide + panier repas (29 €)
- Tossa de Mar, Côte Sauvage avec guide (18 €)
- Jardin botanique de Blanès + Modes (gratuit)
- Château Médiéval, dîner et boissons inclus pendant le spectacle (38 €)
- Montserrat en journée entière avec guide + déjeuner (47 €)
- Set Cases en journée entière avec guide + déjeuner chez Pierre (42 €)
- Une soirée à La SIESTA (38 €)



Ces prix et excursions sont donnés à titre informatifs (2008) et sous réserve de modification de programme et de tarif.



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél. : 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : www.conseildespatients-abd.org

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - 1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74

# ESPAGNE

# Lloret de Mar



10 jours - 7 nuits

Exclusivité  
AMICLUB!

285 €

## Hôtel Rosamar 4 ★★★★★

La capitale balnéaire de la Costa Brava vous accueille !  
Magnifique promenade bordée de palmiers, terrasses,  
animations, bars, boutiques en tous genres...

### PROGRAMME :

**J 1. RÉGION, ...** : embarquement\* des voyageurs en début d'après-midi. Trajet de nuit à bord d'un autocar de Grand Tourisme. ✂ libre en cours de route. 🛏 dans l'autocar.

**J 2. ..., LLORET DE MAR** : arrivée à Lloret en matinée. Installation dans les chambres. ✂ (1<sup>er</sup> service hôtelier réservé par Amiclub). Après-midi libre. Cocktail de bienvenue. ✂ et 🛏.

**DU J2 AU J9** : séjour libre en **pension complète**, vin/eau inclus durant le séjour. Programme d'excursions facultatives proposé sur place.

**J 9. LLORET DE MAR, ...** : jour du départ. Matinée libre au gré de chacun. ✂ libre. Fin d'après-midi, embarquement des voyageurs dans l'autocar assurant le retour. Trajet inverse de nuit identique à l'aller. ✂ libre en cours de route. 🛏 dans l'autocar.

**J 10. ..., RÉGION** : retour aux divers points d'embarquement en début de matinée suivant votre localité.

\* **Points d'embarquements** : Ath, Bruxelles, Braine l'Alleud, Namur, Marche et Arlon.



Du 05/10 au 14/10/09

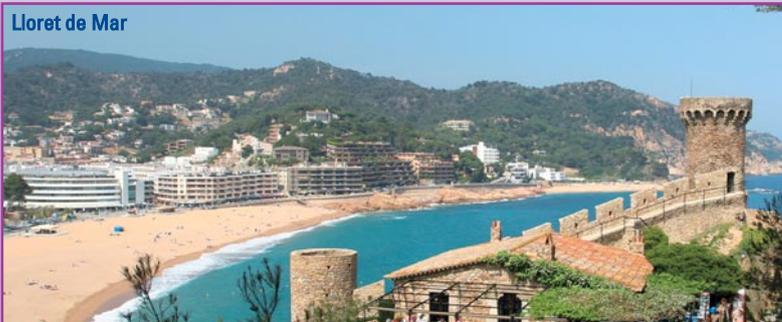


### HÔTEL ROSAMAR 4 ★★★★★

Situé dans un quartier résidentiel de Lloret de Mar, à 200 m de la mer et à 300 m du centre-ville. Chambres avec salle de bains complète, téléphone, tv. Repas en formule buffet. Animation régulière des soirées. L'hôtel dispose d'un restaurant, un snack-bar, un salon-télévision, un mini-market et un jardin de 4000 m<sup>2</sup> comprenant 3 piscines (dont l'une est couverte).



Lloret de Mar



**Le prix comprend** : • Le transport aller/retour en autocar de Grand Tourisme (bar-toilette-vidéo) • La pension complète 7 nuits en hôtel 4 ★★★★★ (normes locales), vin/eau inclus aux repas, du déjeuner de l'arrivée (J2) au petit-déjeuner du départ (J9) • La TVA.  
**Le prix ne comprend pas** : • La chambre individuelle : 140 € • Les excursions facultatives locales • L'assurance rapatriement : 15 € • L'assurance annulation : 8 €. **Carte nationale d'identité obligatoire en cours de validité.**

Organisé par :



Renseignements et inscriptions :

**Conseil des Patients de l'ABD**



**Pierre Scutenaire**  
0495/69.18.00.

[conseil.patients.abd@gmail.com](mailto:conseil.patients.abd@gmail.com)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOYAGES GROUPE POUR LES PARTICIPANTS - AUTOCAR -

Nos voyages sont soumis à la réglementation obligatoire en vigueur de la commission de litiges Voyages asbl (loi du 16/02/94). Les voyages annoncés sont réservés aux groupes constitués : Associations, Clubs, Administrations, Comités d'Entreprises, ...

## GENERALITE :

Tous les prix sont par personne sur base de chambre double.

## LES PRIX COMPRENNENT :

- Le voyage en autocar et les services annoncés dans «Le prix comprend» comme indiqué dans la brochure et sur le document présent.
- La TVA basée sur le taux en vigueur au 01/01/2009.

## Remarque:

1) Le prix annoncé est fixe et inclut tous les services obligatoires sous réserve d'une erreur matérielle évidente.

2) Le prix annoncé peut-être revu à la hausse ou à la baisse jusqu'à 21 jours calendrier avant la date de départ prévue, pour autant que cette révision résulte d'une modification:

- a) des taux de change appliqués au voyage.
  - b) du coût du transport y compris le coût du carburant
  - c) des redevances et taxes afférentes à certains services.
- Si l'augmentation dépasse 10% du prix global, le voyageur peut résilier le contrat sans indemnité. Dans ce cas le voyageur a droit au remboursement immédiat de toutes sommes payées.

3) Pour le séjour et les autres services à l'étranger, le calcul du prix est basé sur les tarifs et les taux de change du 01/01/2009 ; pour le transport sur les tarifs du 01/01/2009.

## LES PRIX NE COMPRENNENT NOTAMMENT PAS (Sauf indication contraire) :

- Les entrées et/ou les frais de participation pour les musées ou curiosités, les bateaux, funiculaires et les pourboires aux guides, chauffeurs, personnel hôtelier et de navigation.
- Les frais de visa, vaccination et autres formalités.
- La prime de l'assurance rapatriement (type Europe Assistance).
- Les excursions facultatives.
- La chambre individuelle.

En bref, tout ce qui n'est pas inclus et indiqué dans «Le prix comprend».

## RESERVATION :

Chaque participant est tenu de verser un acompte de 30% du montant total de sa réservation (minimum de 50 €). Le solde devra être réglé au plus tard 31 jours avant le départ pour tous voyages autocar. En cas de réservation tardive, l'intégralité de la réservation devra être réglée. Cette réservation de «dernière minute» ne sera acceptée que suivant les disponibilités de nos divers fournisseurs (car, hôtels, ...).

## ANNULATION PAR LE RESPONSABLE DU GROUPEMENT :

L'existence de nombreux intermédiaires (hôteliers, transporteurs, ...) et des délais de règlement imposés par ceux-ci aux organisateurs de voyages, justifient la perception de frais d'annulation d'autant plus important que la date de départ est proche. Le responsable du groupe a la possibilité de modifier le nombre de son groupe et annuler le groupe sans frais jusqu'à la date de la clôture (31 jours avant le départ).

Passé ce délais les frais suivant seront réclamés :

- Annulation de 30 à 21 jours du départ : 25% du montant du voyage avec un minimum de 80 €.
- Annulation de 20 à 8 jours du départ : 50% du montant du voyage.
- Annulation à - 8 jours du départ ou non présentation au départ : La totalité de la réservation sera retenue.

## ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR :

Amiclub se réserve le droit d'annuler tout voyage n'atteignant pas le nombre minimum requis (35 pers.) afin d'assurer au voyageur le bon déroulement du voyage. Dans tous les cas cette annulation se fera au plus tard à 15 jours du départ. Toutes les sommes versées seront intégralement restituées aux responsables de groupement.

## REDUCTIONS :

Réductions enfants :

- 50% de réduction pour un enfant âgé de 0-6 ans partageant la chambre de 2 adultes.
- 25% de réduction pour un enfant âgé de 7-12 ans partageant la chambre de 2 adultes.

## BAGAGES :

Les bagages sont limités à 15 kg /pers (une valise de taille standard + 1 bagage à mains) et doivent être munis de l'étiquette remise par l'organisateur.

Les voyageurs sont responsables de leurs bagages, tant au chargement, déchargement ou toute opération de transport.

## FORMALITES DU VOYAGE :

Il incombe au voyageur de s'informer personnellement auprès des autorités compétentes des documents nécessaires à son voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, assurance...) les renseignements donnés à ce sujet ne le sont qu'à titre informatif.

Le voyageur est tenu de respecter les obligations légales en matière de formalités douanières.

A défaut, l'agence décline toute responsabilité, notamment au niveau des frais encourus.

## MODIFICATION AVANT LE DEPART PAR L'ORGANISATEUR DU VOYAGE

1. Si, avant le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, l'organisateur de voyages doit en avertir le voyageur le plus rapidement possible, et en tout cas avant le départ, et l'informer de la possibilité de résilier le contrat sans pénalité, sauf si le voyageur accepte la modification proposée par l'organisateur de voyages.

2. Le voyageur doit informer l'intermédiaire ou l'organisateur de voyages de sa décision dans les meilleurs délais et en tout cas avant le départ.

3. Si le voyageur accepte la modification, il y a lieu d'établir un nouveau contrat ou un avenant au contrat dans lequel figurent les modifications apportées et leur incidence sur le prix.

## PROGRAMME :

Les renseignements donnés par Amiclub sont puisés aux meilleurs sources et de bonne foi. Amiclub ne répond pas d'erreurs matérielles, ni de circonstances dont il n'a pas le contrôle et décline toutes responsabilités pour les renseignements de tout ordre fournis par des tiers à titre documentaire.

## ANIMAUX :

Les chiens, chats et autres animaux de compagnies ne sont pas admis lors de nos voyages.

## RESPONSABILITE DU VOYAGEUR :

Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute à l'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages, à leur personnel ou leurs représentants, ou lorsqu'il n'a pas rempli ses obligations contractuelles. La faute est appréciée par rapport au comportement normal d'un voyageur.

## RÈGLEMENT DES PLAINTES :

1. Avant le départ:

Les plaintes antérieures à l'exécution du contrat de voyage doivent être introduites au plus vite par lettre recommandée ou contre accusé de réception, auprès de l'intermédiaire ou l'organisateur de voyages.

2. Pendant le voyage:

Les plaintes qui surviennent durant l'exécution du contrat doivent être introduites au plus vite sur place, de manière appropriée et pouvant servir de preuve, afin qu'une

solution puisse être recherchée. A cet effet, le voyageur s'adressera - dans l'ordre suivant - à un représentant de l'organisateur de voyages ou à un représentant de l'intermédiaire de voyages, ou directement à l'intermédiaire de voyages, ou finalement, directement à l'organisateur de voyages.

3. Après le voyage:

Les plaintes qu'il est impossible d'introduire sur place ou qui n'ont été résolues sur place de façon satisfaisante doivent être introduites au plus tard un mois après la fin du voyage auprès de l'intermédiaire ou, à défaut, auprès de l'organisateur de voyages, soit par lettre recommandée, soit contre accusé de réception.

## CESSIBILITE DE LA RESERVATION :

1. Le voyageur peut, avant le début du voyage, céder son voyage à un tiers qui devra remplir toutes les conditions du contrat d'organisation de voyages. Le cédant doit informer l'organisateur de voyages et, le cas échéant, l'intermédiaire de voyages, de cette cession, suffisamment longtemps avant le départ.

2. Le voyageur qui cède son voyage et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du prix global du voyage et des frais de cession soit 25 € par personne.

## Fonds de garantie voyages :

En cas d'insolvabilité financière de l'organisateur de voyages BT TOURS sa (licence belge A 5186), avec lequel vous avez conclu un contrat de voyages, vous pouvez faire appel au Fonds de Garantie Voyages, soit en vous adressant à votre intermédiaire de voyages, soit en prenant directement contact avec le Fonds de Garantie Voyages : avenue de la Métrologie 8 à 1130 Bruxelles.

Demandez les conditions générales de garantie à votre organisateur ou intermédiaire de voyages. Vous y trouverez à quelles conditions, en cas d'insolvabilité financière, vous pouvez demander le remboursement des sommes payées, ou la prolongation du voyage ou le rapatriement si le voyage a déjà commencé ou consulter notre site internet [www.gfg.be](http://www.gfg.be).



## ASSURANCES

### Assurance Annulation

1. Afin de réserver en toute quiétude AMICLUB vous conseille de souscrire une assurance annulation AMIPLUS.
  2. Frais de dossier 30 € si dossier inférieur à 305 €, 50 € si dossier compris entre 306 € et 760 €, 60 € si dossier compris entre 761 € et 1525 €, 80 € si dossier supérieur à 1526 €.
  3. Le remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours et ce, après réception du certificat médical attestant de votre incapacité à participer au voyage.
- Ce service couvre de nombreuses causes d'annulation, notamment la maladie, le décès et l'accident de vous-même ou d'un membre de la famille au 2<sup>e</sup> degré (certificat obligatoire).  
Prime : voir «le prix ne comprend pas»

### L'EUROPEENNE Cie agréée sous le n°0420

Rue des Deux Églises, 14 - 1000 Bruxelles

### Assurance ASSISTANCE - BAGAGES - ACCIDENT

Afin de voyager rassuré durant tout votre séjour AMICLUB vous conseille de souscrire une assurance "assistance-bagages-accident" de L'Européenne. Europe et bassin Méditerranéen.

Prime : 8 jours 15 €, de 9 à 17 jours 25 € par personne, au-delà 1,5 € par jour sup.

Elle couvre sans franchise et par personne les garanties suivantes :

- Rupture de vacances : au prorata des jours perdus.
- Assistance : rapatriement illimité en cas de maladie, décès, accident.
- frais médicaux à l'étranger 25.000 €, etc...
- Bagages : 500 €.
- Accident corporel : Décès : 7.500 €.
- Invalidité Permanente : 7.500 €.

**Exclusion pour tous les types d'assurances :** Lésions dues à un accident ou une maladie pour lesquels au moment de la souscription du contrat d'assurance un traitement médical ou paramédical était suivi sur avis du médecin traitant. Toutes maladies évolutives, pratique des sports. (Brochure disponible sur simple demande).

Ceci n'est qu'un aperçu des conditions générales contractuelles de L'Européenne. Détail : voir contrat/carnet d'assurance.

*Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète - ABD vous invite régulièrement à des réunions d'éducation permanente pour la personne diabétique.*

*Nous pensons aujourd'hui qu'il est temps d'entendre votre voix mais aussi et surtout vos soucis quotidiens. C'est pourquoi nous vous invitons à venir vous exprimer, revendiquer et aussi tester vos connaissances dans ce fameux « labyrinthe » qu'est le diabète !*

*Vous êtes de type 1 ? (et là, nous sommes conscients que l'on vous a « un peu » oublié...) Ou de type 2 ? Ou tout simplement parent de personne diabétique ou d'une personne à risque de le devenir ? Vous vous posez 1001 questions ? Cette journée est faite pour vous ...*

## Le samedi 4 septembre 2010

À partir de 10h00

Maison ABD Wallonie Picarde

Château Burbant - rue du Gouvernement - 7800 Ath

# 1<sup>ère</sup> journée des « Ateliers-Rencontres du Diabète » En Wallonie Picarde

### Le programme ...

✚ 10h00 – salle de l'Auditorium : introduction, présentation des ateliers et du cycle de conférences par le Dr Jean-Claude DAUBRESSE, diabétologue & Président de l'ABD

#### ✚ Pour les personnes diabétiques et leurs familles :

10H30 & 14H00 : Ateliers-Rencontres dans les caves et greniers du château

- Diabètes de types 1 et 2 : des réponses à toutes vos questions par les Drs Alain DE RYCKE & Fabien FOUREAU, diabétologues
- La diététique pour la personne diabétique : venez tester vos connaissances et vous découvrir des talents culinaires en compagnie de nos diététiciennes
- Présentation des « Conversation Maps » (le nouvel outil éducatif pour les personnes diabétiques !) par Mme Michèle TRANSON, infirmière d'éducation en diabétologie et expert-trainer pour les Conversation Maps™



Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD

Tél.: 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : www.conseildespatients-abd.org

AXA : IBAN BE48 7512 0420 3127 - BIC AXABBE22

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - B-1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74



- Les activités physiques, un atelier qui se veut pratique : un kinésithérapeute vous aidera à tester des exercices tout simples à refaire chez soi !!!
- La personne diabétique face aux difficultés administratives, d'assurances ou de mutuelles par Mme Edith GALOPIN, vice-Présidente de l'ABD et juriste (possibilité de poser toutes les questions relatives aux problèmes sociaux liés à l'état de diabétique)

### **La salle de l'Auditorium accueillera les conférences organisées à l'intention des prestataires de soins (\*)**

- 10h30 : « Les trajets de soins pour le diabète de type 2 ont 1 an. Le bilan » par le Dr Jean-Claude DAUBRESSE
- 11h15 : « Les Maisons ABD dans les nouveaux trajets de soins en province de Luxembourg » par le Dr Gérard HUBERMONT, diabétologue en Province de Luxembourg et membre du Conseil médical et éducatif de l'ABD
- 14h00 : « De l'importance de la prévention dans le cadre du diabète de type 2 » par le Dr Laurent CRENIER, diabétologue et Secrétaire général de l'ABD
- 15h00 : « Et si la diététique était la meilleure alliée... » par Mme Jacqueline ABSOLONNE, diététicienne et Présidente du Conseil diététique de l'ABD

**(\*) L'accréditation en éthique et économie est demandée**

-  12h15 : Ouverture des stands dans la salle d'exposition
-  12h30 : Daniel DELHAYE du restaurant « La Pomme de Pin » vous propose une petite restauration : « Une boisson « soft & light », une assiette garnie de 5 ½ sandwiches (poisson, viande & fromage) & le café ». **PAF : 10 €.**
  - **Pour réserver : faites nous parvenir votre réservation par tél, par mail ou courrier.**
  - **La réservation ne sera effective qu'après le versement de votre participation (avant le 20.08.2010) sur le compte n° 751- 2042031-27 du CP de l'ABD avec en communication le nombre de repas !**
-  14h00 : Reprise des activités
-  16h00 : Débat interactif animé par **Jocelyne TOMME** (RTBF Vivacité) et rassemblant les différents présidents d'ateliers
-  16h45 : Conclusion de la journée par **Mme Fadila LAANAN**, Ministre de la Santé de la Communauté française



**Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD**

Tél.: 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : www.conseildespatients-abd.org

AXA : IBAN BE48 7512 0420 3127 - BIC AXABBE22

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - B-1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74



Cette journée est réalisée en partenariat avec :

- la Maison Culturelle d'Ath – MCA
- la Confédération Parascolaire du Hainaut – CPH
- le Réseau Hospitalier de Médecine Sociale – La Madeleine et la Convention diabète
- nos « partenaires Presse » :
  - Le Courrier de l'Escaut
  - Passe-Partout
  - RTBF VivaCité

Les organisateurs tiennent à remercier tout spécialement Mme Fadila LAANAN, Ministre et Mr Jean-Pierre DENIS, Bourgmestre d'Ath pour leur soutien et leur présence.

Avec le soutien de Roche, LifeScan, Novo, Bayer ...

 En jaune ce qui reste en rêve



Le Conseil des Patients de l'Association Belge du Diabète – ABD

Tél.: 0495 69 18 00 - 0474 85 91 20

E-mail : conseil.patients.abd@gmail.com - Site : www.conseildespatients-abd.org

AXA : IBAN BE48 7512 0420 3127 - BIC AXABBE22

Secrétariat : Place Homère Goossens 1 - B-1180 Bruxelles - Tél. : 02 374 31 95 - Fax : 02 374 81 74



## Des avantages à l'ABD

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 le « Village de Vacances » « le Domaine du Boulac » offre à chaque membre de l'ABD en règle de cotisation, une ristourne de 10 %, à valoir pour toute réservation et cela sur simple présentation de votre preuve de paiement de cotisation ABD 2014 !

**Vous pouvez, dès paiement de votre cotisation 2014, réserver votre séjour !!!**

*Au Domaine Le Boulac, vous apprendrez à comprendre la nature!*

**Domaine Le Boulac** - Rue du Bois 36, 6941 Izier (Durbuy) Belgique

Téléphone: 086 400 486 Fax: 086 400 802 info@boulac.be <http://www.boulac.be/fr/default.aspx>

---



## Bungalow "Domaine Le Boulac" laissez le temps au temps

**BIENVENUE**

**LE PARC**

**LOUER UN BUNGALOW**

**ACHETER UN BUNGALOW**

**LES ENVIRONS**

**LIVRE D'OR**



### Le parc

Pour profiter



### Les bungalows

Pendant votre séjour



### Le restaurant

Les plaisirs de la table



Le domaine du Boulac comporte une bonne centaine de bungalows et se situe à une cinquantaine de kilomètres au sud de Liège, au cœur des Ardennes, si belles en toutes saisons.

Le parc est vaste et agréable. Les amoureux de la nature y trouvent un point de départ pour de nombreuses randonnées. Les passionnés de culture y trouvent également leur compte. Les plus sportifs peuvent s'entraîner sur les nombreux circuits de VTT.

Les enfants ont la possibilité de s'amuser avec tout ce que la nature leur offre: construire des cabanes avec des branches, grimper aux arbres ou.....! Ils n'auront pas l'occasion de s'ennuyer. Ils disposent d'une plaine de jeux et d'une piscine pour les enfants.

Le domaine du Boulac est avant tout un havre de paix. A l'aube, on n'entend que le chant des oiseaux. La journée, nos oreilles sont bercées par le bruissement des arbres. On sent de loin venir une averse ou le vent se lever. Progressivement, vous apprendrez à distinguer le chant des différents oiseaux.

**En bref, au Domaine Le Boulac, vous apprendrez à comprendre la nature!**

**Domaine Le Boulac** - Rue du Bois 36, 6941 Izier (Durbuy) Belgique

Téléphone: 086 400 486

Fax: 086 400 802

info@boulac.be

<http://www.boulac.be/fr/default.aspx>



## Bungalow "Domaine Le Boulac" laissez le temps au temps

La situation unique du parc dans Les Ardennes Belgique en fait un lieu de détente exceptionnel pour toute la famille.

Non seulement la situation géographique du parc est remarquable mais en plus, la disposition des lieux génère toute une atmosphère particulière.

Chaque bungalow est isolé et permet de disposer de son intimité.

Au printemps et en été, une grande diversité d'oiseaux font un récital de leurs plus beaux chants. Avec un peu de chance, vous verrez un rapace planer au-dessus de votre bungalow. Le soir, on peut entendre le cri d'un hibou traverser le silence.

Les nuits y sont très sombres et par temps clair, on dirait qu'il est possible de cueillir les étoiles dans le ciel. L'automne vous offre une magnifique palette de couleurs et vous amène à déployer votre créativité latente.

Plus d'un vacancier a réalisé une photo ou une peinture du Domaine Le Boulac en automne. En hiver, c'est un endroit comme on n'en trouve plus, mis à part dans les vieux livres d'école. L'épaisse couche de neige fait ployer les branches d'arbres, les enfants peuvent organiser des batailles de boules de neige et construire des bonhommes de neige.

En bref, quelle que soit la saison, vous vous sentirez toujours chez vous dans ce magnifique parc de vacances.

Les nombreuses facilités disponibles dans le domaine et dans les environs ont incité plusieurs entreprises à choisir ce magnifique coin de Belgique pour offrir un peu de détente à leur personnel, par exemple pour réaliser des séances de coaching.

